



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

Le 4 février 2020

### **À bas la répression patronale contre les travailleurs de LeO de Salazie !**

Dans cet élevage de poules pondeuses (10 000 œufs par jour...), le patron, le sieur Maximin Maillot, a mené son affaire sans rendre de compte à ses salariés et en ignorant superbement les lois sociales pendant plus de vingt cinq ans. Pas de délégués du personnel, tout allait pour le mieux sous le ciel patronal.

Les choses ont commencé à changer quand ses salariés ont commencé à revendiquer la mise en place d'un CSE début 2019. Il a fallu qu'ils déclenchent une grève début avril 2019 pour obliger leur employeur à organiser l'élection de l'organisme.

Quels sont les problèmes auxquels sont confrontés les travailleuses et travailleurs de LeO ? Principalement les bas salaires qui restent tous au Smic quelque soit l'ancienneté des uns et des autres et bien que le patron leur impose la polyvalence des tâches. Les heures supplémentaires qui ne leur sont pas payées, mais récupérées. Et puis les conditions de travail puisque ces salariés travaillent dans de vastes hangars à l'atmosphère confinée et chargée de poussières et d'odeur d'ammoniaque, enfin le respect de la part du patron.

Tous ces problèmes, nos élu(e)s tâchent avec courage de les faire valoir dans les réunions de l'organisme, se heurtant en permanence à l'attitude provocatrice et au refus du patron de changer quoi que ce soit.

Les salariés et leurs représentant se retrouvent aussi confrontés à une politique systématique de répression de la part de leur employeur qui, en l'espace de neuf mois a licencié 5 des leurs, en a poussé un autre à la démission et en a sanctionné une dizaine, sur un effectif total de 34 travailleurs.

Le dernier mauvais coup concerne un travailleur qui a refusé avec d'autres de travailler les dimanches en décembre tant que le patron n'accepterait pas de négocier les contreparties avec les élus du personnel au CSE. Il est menacé de licenciement et a été convoqué en entretien préalable ce mardi 4 février.

### **Sem Estival : un rendez-vous pour rien**

Lundi 3 février, les délégués syndicaux (CGTR, FO et CFDT) de la Sem Estival ont été reçus, suite à leur demande, par le président en exercice de cette entreprise de transport de personnes, Mr Virapoullé Jean Marie, par ailleurs candidat aux prochaines élections municipales à Saint André.

Ils l'ont interpellé sur leur cahier de revendications concernant l'augmentation de leurs salaires et leurs conditions de travail (effectifs et sécurité).

Tout ce qu'a été capable de leur répondre ce monsieur, c'est que s' « Il était à l'écoute, il ne pouvait s'engager à quoi que ce , étant candidat à la mairie ».

Il n'a rien fait pour eux depuis qu'il occupe la présidence de la Sem et ne s'engage à rien pour l'avenir... en tout cas pour ce qui concerne les travailleurs !

Conclusion : travailleurs, ne comptons que sur nous-mêmes pour améliorer notre sort !

### **Ehpad de Saint André :**

#### **des conditions de travail indignes, une direction qui se défile**

Depuis des années, les aide-soignantes et autres personnels travaillant dans cette structure d'accueil de personnes âgées dépendantes se plaignaient principalement du manque de personnel et du manque de

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

considération de la part des financeurs et employeurs (la commune de Saint André et l'ARS) sans résultat. Elles sont donc passées à l'action en cessant le travail à trois reprises l'an dernier, toujours sans résultat tangible.

Des lève-personnes ont bien été installées dans les chambres, mais seulement dans une sur deux, et de toute façon, sans personnel suffisant pour les manipuler, ces matériels ont une utilité limitée...

Face à ce blocage, les déléguées de la CGTR ont demandé audience auprès du maire de Saint André qui les a reçues en septembre 2019, a écouté leurs doléances, sans que rien ait changé à ce jour.

Aujourd'hui, cinq personnels soignants sont en maladie longue durée et celles qui restent au travail sont épuisées. Qu'attendent tous ces décideurs pour mettre à leur disposition les moyens nécessaires à l'exécution de leur travail, que la situation empire au point que tout le personnel déclare forfait ?

## **Augmentation des prix... et les salaire ?**

Depuis le début de l'année, les hausses de prix se succèdent : + 10 % des timbres Poste, augmentation des prix des fruits et légumes, nouvelle augmentation des tarifs EDF (+ 2,4 % au 1er février 2020, 10 % en un an), augmentation des loyers, des assurances, etc.

Le Smic lui n'a été revalorisé par Macron que de 1,2 % au 1er janvier, soit l'équivalent de 15 € de plus par mois. Loin donc de ce qu'il faudrait aux travailleurs pour enrayer leur perte de pouvoir d'achat et répondre à leurs besoins.



## **Retraites : la mobilisation continue !**

Jeudi 6 février, l'Intersyndicale (CGTR, FO, FSU, Saiper, Solidaires, Unef) appelle une nouvelle fois à la grève et à manifester contre le projet de réforme des retraites porté par Macron et son gouvernement.

L'abandon momentanée de l' « âge pivot » a fait un flop lamentable. Il ne s'agit en aucun cas d'un recul du gouvernement qui persiste à imposer de fait la retraite à 64 ans et parle de plus en plus de la porter à 65 ans ainsi qu'un malus sur le montant des retraites pour ceux qui partiraient avant cet âge, sans compter le malus qu'il nous impose déjà quand nous n'avons pas le nombre nécessaire de trimestres validés !

Alors bien sûr le gouvernement, devant la mobilisation déterminée des travailleurs du rail et de la RATP et de bien d'autres métiers tels que les pompiers, les dockers, le personnel navigant, les matelots, les avocats, les danseurs de l'Opéra... ou les policiers, a renoncé à s'en prendre aux systèmes de retraite de certains métiers, mais la menace générale reste là pendue au-dessus de la tête de dizaines de millions de travailleurs.

Il n'est pas question de baisser la garde devant cette attaque qui nous ramènerait des dizaines d'années en arrière et ferait baisser les retraites de plusieurs centaines d'euros mensuellement.

L'argent, il y en a dans les caisses du patronat, à commencer par le plus gros.

C'est lui qui doit financer les retraites, pas les travailleurs !

**Tous dans la rue jeudi 6 février !**

**Rendez-vous à 9 heures au Petit Marché à Saint Denis.**

**Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures 30, l'Union Régionale Est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs. Venez nombreux !**

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68